

## PAYS DE FAMENNE

# Un plan intercommunal de mobilité

Les communes du Pays de Famenne, Érezée, Rendeux et Tellin s'unissent pour proposer un plan de mobilité bien pensé. L'objectif est ambitieux.

● Laurent GUYOT

Les bureaux d'études désireux d'épauler les communes de Rochefort, Marche-en-Famenne, Nassogne, Somme-Leuze, Hotton, Durbuy, Érezée, Rendeux et Tellin avaient jusqu'à ce 3 novembre pour faire connaître leur offre. L'enjeu est de taille, et ce pour plusieurs raisons : la grande étendue du territoire concerné, l'objet – la mobilité – qui touche tout le monde, le montant espéré de subsides (près d'un million et demi d'euros par année pendant quatre ans).

## Objectifs généraux

À quels types de projets de tels montants vont-ils pouvoir être consacrés ? Ils se structurent en quatre objectifs généraux. Un : en matière d'accessibilité et de

mobilité, le Plan intercommunal de mobilité (PCIM) vise à favoriser la marche et le vélo, ainsi que les transports collectifs, ainsi qu'à encourager un usage rationnel de l'automobile. Deux : quant à la sécurité routière, le propos est de réduire le nombre et la gravité des accidents. Trois : concernant la qualité du cadre de vie, l'objectif est d'améliorer la convivialité des espaces publics et d'y

favoriser le développement des activités dites de séjour ou de vie locale dans les noyaux urbanisés de chaque commune. Ainsi que de favoriser une revitalisation du centre des villages. Quatre : la réalisation d'un développement territorial cohérent, notamment par la recherche d'une adéquation entre les profils d'accessibilité des sites disponibles et les profils de mobilité des activités et services en développement.

## Meilleurs transports publics

L'auteur de projet proposera aussi des visions stratégiques à court, moyen et long termes d'un réseau de transports en commun convivial, porteur en termes d'image, offrant un service efficace et visant à augmenter la fréquentation générale des transports en commun. Un regard plus particulier sera porté sur la mobilité scolaire pour assurer le développement optimal de toutes les zones de scolarité en

étudiant les déplacements des étudiants du secondaire qui se rendent dans les écoles de Marche, Rochefort, Barvaux, La Roche, Bure et autres. Il s'agira aussi de sécuriser les abords des écoles et les chemins qui y mènent.

## Voiries vertes et parkings

Un projet de voies vertes est en cours de développement au sein de l'ASBL Pays de Famenne. L'objectif est de réaliser un vaste maillage qui va couvrir le territoire et se connecter aux RAVeL existant.

Ce projet permettra également de créer une liaison entre les villages du Pays de Famenne, d'améliorer la sécurité des adeptes des modes de déplacement doux et d'attirer de nouveaux usagers. Par ailleurs, signalons encore que le PCIM évaluera la possibilité de créer de parkings relais et de covoiturage, notamment aux abords des échangeurs et sur les aires autoroutières. ■



François BELLLOT,

Bourgmestre de Rochefort

Le Rochefortois François Bellot, soit un des neuf bourgmestres concernés, est enthousiaste lorsqu'il évoque ce PCIM : « Avec le Pays de Famenne, nous avons déjà bouclé quelques dossiers marquants concernant l'énergie ou la culture, notamment. Ici, nous nous attaquons au sujet de la mobilité, qui touche chacun d'entre nous. Et nous avons obtenu des accords sur des subsides importants, qui vont nous permettre de nous montrer ambitieux. L'étude sera financée à 75 % par la Région Wallonne. Et les deux provinces concernées vont aider les communes pour bonne part de la partie restante. Après, Rochefort et Marche, villes plus grosses, toucheront 220 000 euros chaque année pendant quatre ans, tandis que les autres communes percevront 150 000 euros. Mais on a décidé que la première année, on ferait « pot commun », histoire de rapidement terminer le maillage de nos RAVeL ». L.G.

## Un camion pour les voies

Parvenir à connecter tous les réseaux RAVeL du Pays de Famenne, c'est assurément un beau projet. Mais après, il faudra assurer l'entretien de ces... 350 kilomètres de voies lentes ! C'est pour gérer cette tâche que le Pays de Famenne a procédé au recrutement

d'un coordinateur d'entretien. Et a introduit auprès du ministre Henry une demande de subvention en vue de l'achat (coût : environ 125 000 euros) d'un camion-brosse dont la largeur serait adaptée à une utilisation sur voies lentes.